

ROWING-CLUB DE PORT-MARLY
CENTRE SCOLAIRE INTERCOMMUNAL D'INITIATION A L'AVIRON



Assemblée Générale
23 novembre 2019

12 bis, rue de Paris – 78560 PORT-MARLY – Tél. / fax / répondeur : 01 39 58 58 19
SAG N°225 -JO du 13/10/48 – Siège social : Mairie de Port-Marly – Affilié à la Fédération Française des Sociétés d'Aviron

LE RCPM EN 2019

430 Adhérents - 500 pratiquants occasionnels
Compétition – Loisir – Découverte – Scolaire
Le label Ecole Française d’Aviron 3 étoiles

280 élèves de 3 collèges accueillis dans le cadre du programme
"Rame en cinquième"

90 bateaux, 252 sièges, 470 avirons, 27 ergomètres, 4 canots de
sécurité, 1 camion double cabine, 1 minibus, 3 remorques...

2 éducateurs sportifs professionnels et des bénévoles motivés

L’organisation d’une régates interne, de stages sportifs (ski de fond et
aviron), de la Course des Impressionnistes le 1^{er} mai qui pour sa dix-
septième édition a réuni près de 300 participants

Une activité intense avec la participation à 45 manifestations (régates,
têtes de rivière, aviron indoor, randonnées) et près de 6 000 km
parcourus en randonnées (2^e place au niveau national)

133 rameuses et rameurs ayant porté haut les couleurs rouge et vert
dans le cadre de 31 compétitions

23 équipages présents dans les finales des championnats de France
2 rameuses junior finalistes à la Coupe de France dont une médaille d’or
5 médailles d’or en catégorie Masters

5 rameurs médaillés à la régates mondiale Masters à Budapest et 6 titres de
championne de France d’aviron Indoor chez les vétérans

La 2^e place au classement national Masters
La 62^e place au classement national jeune

SOMMAIRE

	<i>Page</i>
I – Le Comité directeur	4
II – Rapport moral du Président	5
III – Le Matériel	16
IV – Rapport moral du Trésorier	18
V – La Saison Sportive	23
VI – Le Loisir et la Randonnée	36

ANNEXES

1. Palmarès sportif détaillé / Grand Prix Rouge et Vert 2019
2. Palmarès randonnées 2019

I - Le Comité directeur

Les membres du Comité directeur (21 au maximum) ont élus pour 3 ans. Chaque année le tiers de ses membres est renouvelé lors de l'AG. Le SIARS est représenté par Messieurs Jean-Claude MERLE et Daniel TURCK. Ci-après les membres élus toujours en poste.

- Elus pour 2017** Philippe COULLOY, Norbert FOUQUES, Catherine LANGUMIER, Alexandre MANOILOV, Gilles PATRIGOT, Joëlle THUEZ
- Elus pour 2018** Pierre HILAIRE, Marie-Laure GROSJEAN, Claude LEFEUVRE, Stéphane PIHIER, Patrick PUISSET, Alain ROUSSEAU,
- Elus pour 2019** Jean-Noël ANSCOMBRE, Théo CARLUCCI, Dominique LEROUX, Eric MOINARD, Chloé PORTIER, Roland SIMON, Stephan WOYNAR

Le Bureau 2019 (Les membres du bureau sont élus par le Comité directeur qui suit l'AG)

- Stéphane PIHIER : Président (communication, salariés, organisation générale)
- Philippe COULLOY : Vice-Président (salariés), Commission sportive
- Marie-Laure GROSJEAN : Vice-Présidente (Loisirs, Formations, Bâtiment, Randonnées)
- Norbert FOUQUES : Trésorier
- Patrick PUISSET : Secrétaire général
- Roland SIMON : Inscriptions, Licences
- Pierre HILAIRE : Conservateur du matériel
- Eric MOINARD : Président de la Commission Sportive
- Stephen WOYNAR : Sécurité, Sportif

Représentation à la LIFA (Ligue Ile de France Aviron)

- Stéphane PIHIER, Philippe COULLOY

Représentation au CDAY (Comité Départemental d'Aviron des Yvelines)

- Eric MOINARD, Philippe COULLOY, Stéphane PIHIER

Autres membres du Comité

- Jean-Noël ANSCOMBRE : Matériel, Loisir
- Théo CARLUCCI : Commission sportive, réseaux sociaux
- Henri DOUADY : Loisir
- Pierre HILAIRE : Matériel
- Catherine LANGUMIER : Jeunes et compétition
- Dominique LEROUX : Loisir et randonnée
- Alexandre MANOILOV : Matériel et Commission sportive
- Gilles PATRIGOT : Loisir
- Frédéric PETIT : Loisir, bâtiment, matériel sportif
- Chloé PORTIER : Commission sportive, réseaux sociaux
- Alain ROUSSEAU : Bâtiment, matériel sportif, jeunes
- Joëlle THUEZ : Commission sportive, inscriptions aux régates

Membres d'Honneur : Guy BEDU, Jacques LELIONNAIS

Les Professionnels en 2019 : Jean-Philippe ASCIACH, Franck THEVENOT, Hugo BERNARD

II - Rapport Moral du Président

2.1 - Zoom sur la saison écoulée

141 nouveaux membres dont de nombreux jeunes ont rejoint le club en 2019. Associés aux anciens qui ont renouvelé leur cotisation en grand nombre malgré les désagréments de la crue de 2018, l'effectif total atteint 430 adhérents (+8%). Ce nombre conséquent d'adhérents nous permet, par les cotisations qu'il génère, d'assurer un fonctionnement pérenne du club tant en matière de fonctionnement que d'investissement. Ceci étant, cette évolution des effectifs est limitée par la taille de nos infrastructures et en particulier par celle du garage à bateaux aujourd'hui bien rempli.

La rentrée s'est déroulée sans encombre malgré l'absence de professionnel chez les jeunes. Du côté des adultes, les débutants ont été accompagnés jusqu'à la Toussaint par Franck Thévenot, Hugo Bernard et de très nombreux bénévoles pour découvrir toutes les subtilités du coup de pelle.

A la suite de la démission de notre professionnel fin 2018, nous nous sommes attachés à rechercher de nouveaux éducateurs sportifs pour l'encadrement de nos jeunes comme des loisirs.

Cependant, les candidats de valeur sont rares et le coût de la vie en région parisienne et en particulier du logement ne facilite pas les choses. C'est dans ce contexte que J.P. Asciach a été recruté à compter du mois de décembre 2018. S'il a pu contribuer rapidement à l'encadrement des jeunes, épaulé par notre président de la Commission Sportive, Eric Moinard et l'ensemble des bénévoles, des divergences sont apparues progressivement tant sur ses missions que sur le mode de fonctionnement au quotidien. D'un commun accord son contrat a pris fin en juillet dernier.

Depuis la rentrée, notre organisation a donc encore évolué à la satisfaction de tous. En septembre, Julien Sourget, fort de son expérience à Bordeaux et à Melun, a rejoint le club en tant que professionnel, responsable du secteur jeune et compétition. En octobre, Julien Lubert, bénévole auprès des jeunes tout au long de la saison passée, vient de renforcer l'équipe dans le cadre d'un contrat de professionnalisation. Missionné auprès de jeunes, il remplacera également Franck Thévenot dont le départ est prévu au printemps 2020.

Comme chaque année, la saison sportive a été particulièrement dense et animée avec notre participation à 31 compétitions mobilisant plus de 130 rameurs et rameuses. A ceci, il faut ajouter les efforts déployés par nos randonneurs en France et en Europe.

Si les jeunes n'ont pas démerité avec huit équipages ayant participé aux championnats de France et la médaille d'or pour une de nos rameuses lors de la Coupe de France des régions, ce sont les vétérans qui auront marqué la saison en particulier lors des championnats de France à Vichy avec une force de frappe de 37 rameurs pour 11 équipages médaillés dont 5 médailles d'or. Le RCPM se classe ainsi dans la catégorie Master à la seconde place au niveau national juste derrière Toulouse. Ces résultats s'ajoutent aux nombreuses victoires remportées lors des championnats de France Indoor et lors des mondiaux de Budapest.

Le programme des randonnées fut cette année encore particulièrement varié avec quatorze déplacements. Au titre de l'année civile 2018, le RCPM s'est classé 2^e club de France avec un total de 5 928 km effectués sur les randonnées labellisées RANDON'AVIRON. Au cours de la saison 2019, les 89 représentants du club ont accumulé 7066 km au compteur.

Pour sa 17^e édition, la Course et le Marathon des Impressionnistes qui figure au calendrier national des épreuves "Longue distance" de la Fédération Française d'Aviron a rassemblé sous un ciel clément près de 300 participants (dont certains venus d'Angleterre et de Belgique). L'organisation

bien rodée de cette épreuve ouverte à tous, loisirs et compétiteurs a vu la présence de 30 clubs et s'affronter 49 équipages. Le Challenge "Urs Burkard" qui récompense le meilleur temps du marathon a été remporté par le RCPM.

Conscients de la nécessité de faire la promotion de notre sport auprès des jeunes et de contribuer au renouvellement des générations de rameurs, nous avons mis en place comme en 2018 l'opération "Rame en 5^e". Ce programme élaboré par la Fédération Française d'Aviron vise à inciter les jeunes à pratiquer une activité sportive et à lutter contre la sédentarité. Le RCPM aura ainsi permis à 11 classes de 3 collèges, soit un total de 279 élèves, de découvrir l'aviron (au club ou sur site) autour d'une séance d'aviron indoor et d'ateliers SVT.

De même, une vingtaine de jeunes a participé au stage découverte organisé par le club pendant la seconde semaine du mois de juillet sans compter les séances d'initiation réalisées en concertation avec le "chalet jeunesse" de la ville de Port-Marly.

Chaque année, pour répondre aux nouveaux besoins ou tout simplement assurer le remplacement du matériel vieillissant, le club investit dans le matériel et les équipements. En 2019, les choix se sont portés principalement sur la remise à niveau du parc pelles.

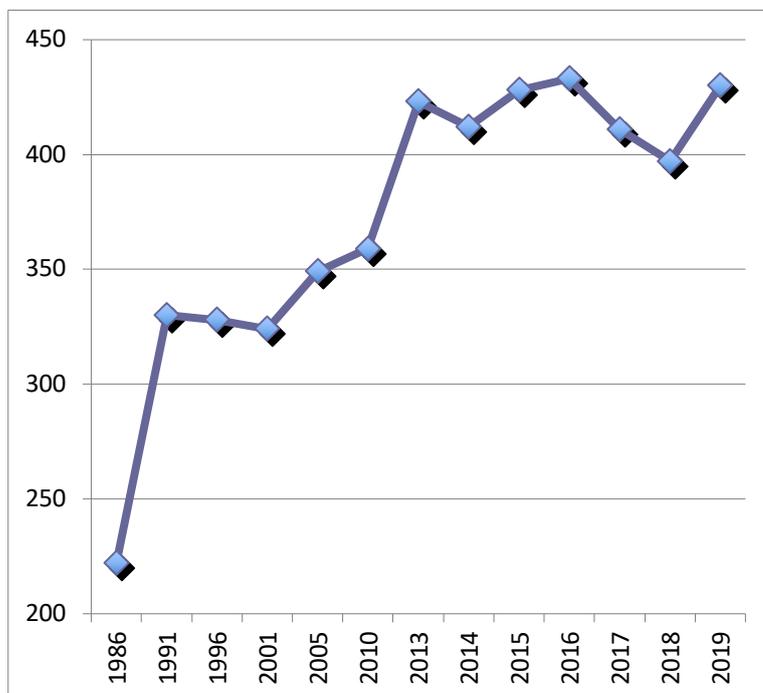
Avec nos professionnels et tout particulièrement l'engagement de nos bénévoles en 2019, chacun aura pu pratiquer l'aviron en fonction de ses attentes avec sportivité et convivialité (bar du club tous les samedis, dîner des jeunes, méchoui du mois de mai). Le RCPM est aussi un club ouvert sur l'extérieur et tourné vers les autres dès lors qu'il s'agit de faire découvrir notre sport au plus grand nombre, ce qui nous vaut, cette année encore, d'être club "3 étoiles" soit la plus haute distinction du Label "Ecole Française d'Aviron".

2.2 - Evolution et composition des effectifs du RCPM

2.2.1 Nombre d'adhérents

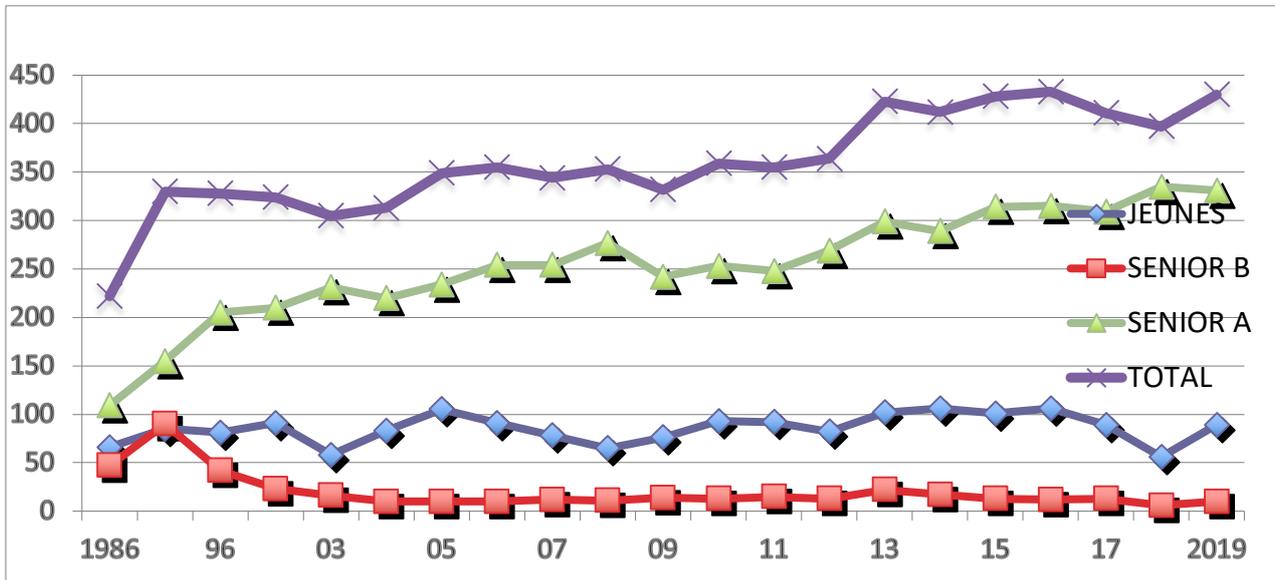
En 2019, le club comptait 430 adhérents (397 en 2018) retrouvant ainsi les niveaux de 2015 et 2016. Toutes les catégories d'âge sont concernées par cette augmentation. La proportion des effectifs féminins se maintient à 34%.

Si l'on tient compte des différentes opérations menées pour faire connaître le RCPM (portes ouvertes, rame en 5^e et stages d'été), plus de 900 personnes ont passé les portes du RCPM pour pratiquer ou découvrir l'aviron au cours de la saison.



2.2.2 - Répartition par âge et catégorie des licenciés du club

Sur longue période, on constate la part croissante prise par les adultes (Senior A et B) dans les effectifs du club accompagnant en cela le développement de l'aviron "Loisir". En 2019 comme en 2018 ils représentaient 79% de l'effectif total du club (341 adhérents).



Les adultes à partir de 23 ans

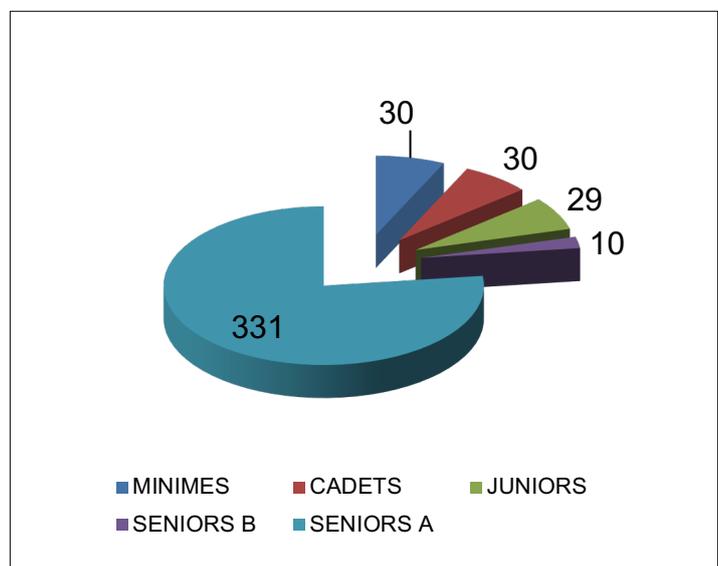
- Licence A (331) soit 77% de l'effectif total
- Hommes : 214 (65%) - Femmes : 117 (35%)
- Nombre de nouveaux inscrits : 141 (34% de l'effectif total)

Les Jeunes et les seniors B

Le nombre des mineurs oscille sensiblement d'une année sur l'autre. On en comptait 89 en 2019 (62 en 2018) répartis de façon équivalente entre les différentes catégories. L'effectif féminin se renforce notablement passant de 15 à 27 adhérentes.

Le nombre de jeunes a retrouvé en 2019 le niveau moyen de ces dernières années mais l'effectif est volatile et nombreux sont ceux qui arrêtent au moins provisoirement après le Bac pour aller faire leurs études. De même, les spécificités du sport aviron avec un objectif tourné vers la compétition, nécessitent un engagement tout au long de l'année qui est parfois difficile à maintenir pour les moins motivés d'entre eux comme pour ceux qui débutent sur le tard. Pour autant nous restons mobilisés en organisant des opérations spécifiques tournées vers les jeunes comme l'opération rame en 5^e et les stages « découverte » pendant la période estivale.

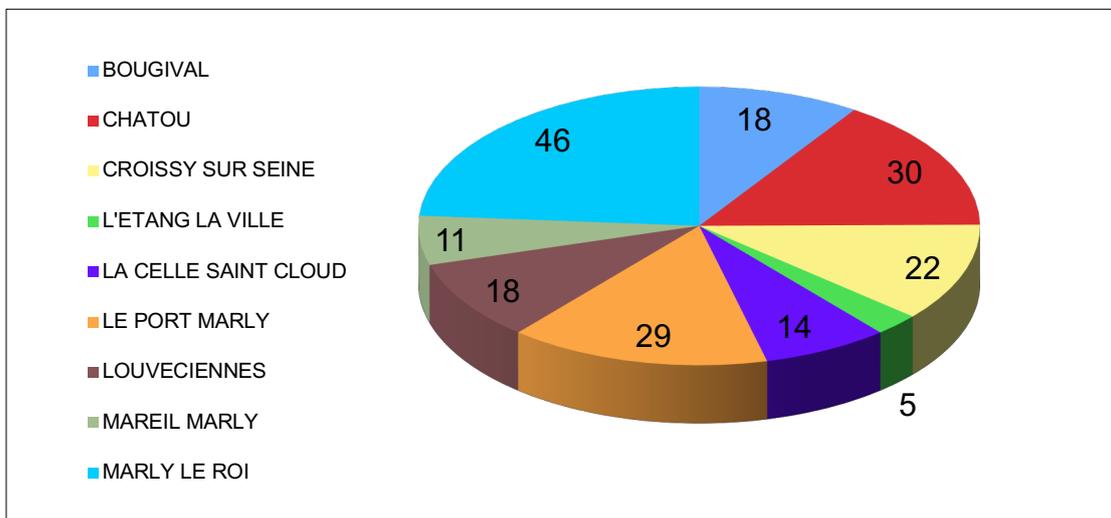
Les différentes catégories



2.2.3 - Origine géographique des membres du club

Les adhérents du RCPM proviennent de 61 communes (en majorité des Yvelines). 7% des effectifs viennent également des Hauts-de-Seine (23 de Rueil Malmaison en particulier) et 1,5% de Paris.

Les adhérents des communes du SIARS



45% des effectifs (193 adhérents) résident dans l'une des neuf communes du Syndicat. La proportion des membres en provenance du Syndicat (SIARS) se maintient à un niveau élevé en raison de la proximité géographique et de notre participation aux principaux forums des associations de ces villes. La répartition entre les communes est globalement stable ou en légère augmentation (Le Port-Marly).

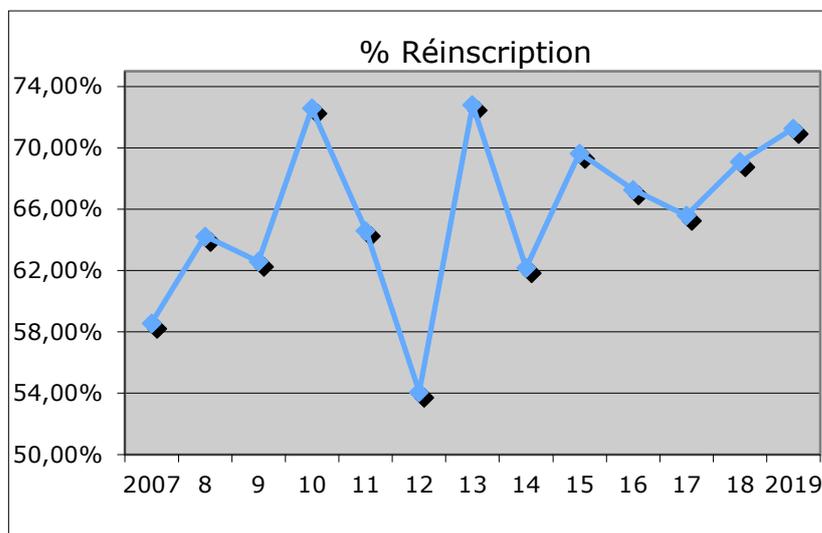
Si l'on se réfère au nouveau périmètre intercommunal mis en place depuis le 1^{er} janvier 2016 (beaucoup plus vaste), plus de 77% des adhérents du RCPM relèvent de la Communauté d'agglomération Saint Germain Boucles de Seine.

Ce nouveau périmètre comprend désormais des villes comme Saint Germain en Laye (49 adhérents), Le Pecq (36 adhérents), Le Vésinet (31 adhérents), Fourqueux (13 adhérents), Montesson (5 adhérents), Chambourcy (3 adhérents) et Carrières sur Seine (3 adhérents)

2.2.4 - Le taux de renouvellement : un indicateur de satisfaction des adhérents

Le taux de renouvellement, toutes catégories confondues, se situe à toujours à un niveau élevé : 71% (69% en 2018).

Les nouveaux adhérents représentent 27% des effectifs chez les adultes et 63% chez les jeunes. Des départs importants dans cette seconde catégorie d'âge en 2018 ont été compensés par des recrutements tout aussi nombreux.



2.3 – L'école française d'aviron

Titulaire du label « Ecole Française d'Aviron » (3 étoiles acquises pour la saison 2018), le RCPM permet de découvrir aussi l'aviron en dehors de l'inscription classique à l'année.

- **Opération "Portes ouvertes" (dimanche 8 septembre 2018)** : Cette journée est l'occasion de venir « s'essayer » à l'aviron avant de s'inscrire. Il vient en appui de notre présence sur les différents forums des associations et notamment celui de la ville de Port-Marly qui se tient le même jour.
- **Initiation des rameurs adultes débutants (de fin septembre à la Toussaint et début avril)** : Pendant cette période, le club prend en charge les nouveaux rameurs pour 4 séances d'initiation encadrées par les éducateurs sportifs bénévoles. 61 adultes ont ainsi accueillis en septembre et 6 en avril.
- **Opération "Rame en cinquième"** : Ce programme mis en œuvre par les clubs qui le souhaitent s'inscrit dans le cadre des préconisations de la Fédération Française d'aviron en partenariat avec les collèges et les professeurs d'EPS. Au-delà d'une simple communication sur la discipline aviron, c'est avant tout une sensibilisation pendant une demi-journée auprès des plus jeunes sur les bienfaits de l'activité physique et l'importance d'une alimentation équilibrée. Ce programme vise à inciter les jeunes à pratiquer une activité sportive et lutter contre la sédentarité (obésité).

Rame en 5e s'articule autour d'une séance d'aviron indoor et d'ateliers SVT sur le fonctionnement du corps humain, abordant différents thèmes (digestion, apports et dépenses caloriques, appareils respiratoire et cardio-vasculaire...). Au cours de la séance, chaque élève réalise un parcours individuel sur 40 secondes puis un circuit en relais en équipes de 8 rameurs. Pour des raisons pratiques, les classes sont partagées en deux groupes. Pendant que l'un découvre l'ergomètre, en coordination avec le professeur d'EPS, l'autre est sensibilisée avec l'aide du professeur de SVT, au travers d'un quizz et d'un jeu de questions/réponses, à l'intérêt d'une bonne nutrition et aux problématiques d'une alimentation équilibrée.



Pour cette opération menée pour la deuxième saison par le RCPM depuis 2018 sous la houlette de Philippe Coulloy, Jean-Philippe Asciasch, Stephen Woynar, Julien Lubert et Gérard Aubry, l'opération a été reconduite en 2019 avec les 3 établissements qui ont participé au challenge des collèges en 2018 :

- Collège Notre Dame de Saint Germain en Laye, le 22 janvier 2019 (2 classes, 66 élèves)
- Collège Pierre et Marie Curie du Pecq, les 9 et 11 avril 2019 (6 classes, 148 élèves)
- Collège Jean Moulin du Pecq, les 22 mai 2019 (3 classes, 65 élèves)

Le RCPM aura ainsi permis à 11 classes, soit un total de 279 élèves participants, de découvrir l'aviron à travers les animations rame en 5^e et auront été classés dans le cadre du challenge national des collèges.

- **Stages "Découverte" (juillet 2019)**

Cette année encore, nous avons pu organiser deux semaines de stage pour tous ceux qui souhaitaient découvrir l'aviron pendant la période estivale. Le premier stage, réservé aux jeunes, a réuni 17 participants de 12 à 17 ans pendant cinq jours pleins (repas apporté par les participants, goûter assuré par le club) Un parcours d'apprentissage leur était proposé tout au long de la semaine (de la yolette au skiff), le tout se terminant par une sortie en Seine et le passage du brevet de rameur.

A noter que nous avons également accueilli pour deux séances d'initiation une trentaine de jeunes du Chalet Jeunesse de la ville de Port-Marly.



2.4 - Sécurité des sorties et évaluation du niveau des rameurs

L'évaluation du niveau de risque pour les sorties en bateaux est indiquée par la couleur du drapeau affiché à la sortie du garage à bateaux (vert, orange, rouge). Depuis 2013, l'envoi d'une lettre d'information hebdomadaire permet aussi d'en informer les adhérents.

Le dernier règlement de sécurité (2016) du RCPM tient compte du décret d'autorisation de navigation en Seine (2010), du règlement fédéral, des spécificités de notre bassin et de la mise en place de différentes zones de navigation. A noter que des réunions d'information et de sensibilisation aux règles de sécurité sont organisées auprès de l'ensemble des adhérents.

Le règlement de sécurité s'appuie sur une classification des rameurs en différentes catégories. Cette classification a pour but de préciser les autorisations de sortie (encadrées ou non) en fonction du niveau des rameurs et des conditions météorologiques.:

CATEGORIE	NIVEAU
Débutant	1 ^{ère} année
Confirmé	1 année complète d'aviron + brevet d'argent
Expérimenté	Brevet d'or
Compétition (mineurs et majeurs)	VAE ou autorisation commission sportive

2.5 - Les autres manifestations organisées au RCPM

2.5.1 - Stages sportifs (Minimes - Cadets - Juniors – Seniors)

Comme chaque année, avec l'appui des professionnels et des bénévoles, le club organise des stages de perfectionnement pour les jeunes présents pendant les périodes de vacances scolaires. En 2019, tous les stages se sont déroulés au club.

2.5.2 - Journée des Minimes des Yvelines (dimanche 2 décembre 2018)

Le RCPM a accueilli le Comité Départemental des Yvelines pour la traditionnelle Journée des Minimes. Plus d'une centaine de participants de 11 à 14 ans des 6 clubs de compétition du département : CAC (Andresy), CERAMM (Mesnil-Le-Roi, Maisons-Laffitte), ASM (Mantes), AMMH (Meulan), RCPM, CNV (Versailles) étaient présents. Une trentaine de cadres des clubs se répartissent la responsabilité de l'animation de 12 ateliers organisés pour la circonstance. Des passages de brevets de rameur, des tests à l'ergomètre et une course en yolette sur 500 m complètent cette manifestation entrecoupée par un repas pris dans la grande salle du club.

2.5.3 – Régate du RCPM (dimanche 9 décembre 2018)

Les conditions météorologiques étaient idéales pour organiser cet événement festif de fin d'année (annulé en 2018 en raison de la crue). Cette manifestation interne a pour objectif de mixer loisirs et compétiteurs de tous âges pour partager un moment de convivialité. La régates comprend deux épreuves : une course en Yolette sur 500 m et un relais sur ergomètre. Des lots récompensent les gagnants. Des crêpes et des boissons chaudes réconfortent tous les participants.



2.5.4 - Stage de ski de fond (17 au 20 janvier 2019)

Après Bessans l'année dernière (Haute Maurienne), nous nous sommes rendus à Autrans dans le massif du Vercors pour le traditionnel week-end de ski de fond. Nous étions 19 participants cette année à parcourir les 180 km de pistes du domaine.

Comme à chaque fois, un cours de "recalage" le vendredi matin a permis par la suite à tous les participants de s'exprimer pleinement en skating ou en alternatif.

Au programme 3 jours d'un temps globalement ensoleillé avec une neige surtout présente dans le haut du domaine offrant de magnifiques points de vue depuis les crêtes de la Molière (1650 m) sur les Alpes et le Mont blanc.



2.5.5 - Formation des cadres bénévoles (janvier 2019 / BF1 au RCPM)

La formation des cadres bénévoles des clubs d'aviron est articulée autour de trois niveaux dont les programmes sont définis par la FFSA (Initiateur, éducateur et entraîneur). La Fédération a confié aux comités départementaux l'organisation du premier niveau.



Le RCPM, compte tenu de sa situation géographique et de ses infrastructures a accueilli durant les deux derniers week-end de janvier, le CDAY et les stagiaires des clubs des Yvelines pour la formation au brevet d'Initiateur.

- Initiateur (BF1) : Théo CARLUCCI, Lysel FRANZA, Thierry JABBY, François LABBE, Chloé PORTIER, Philippe ROY, Jean-Luc TEXIER.

2.5.6 – Tête de rivière régionale PJ4 (24 mars 2019 au RCPM)

Pour la première année, nous avons accueilli la tête de rivière régionale réservée aux plus jeunes rameurs (J14). Cette course de 3000 m s'est déroulée sur notre bras avec départ au niveau de la passerelle pour une remontée jusqu'au barrage puis une descente jusqu'à la pointe de l'Île. Au total 15 clubs étaient présents (61 bateaux, 305 rameurs).



2.5.7 - Longue Course et Marathon des Impressionnistes (1^{er} mai 2019)

Une nouvelle fois, la dix-septième édition de la Course des Impressionnistes a réuni un nombre important de participants. Sous une météo clémente, les participants ont donné leur meilleur pour s'inscrire dans les niveaux de performances enregistrées au cours des éditions précédentes.

Historique de l'épreuve :

En 2003 l'épreuve partait de Conflans (avec embarquement à Andrésy). En 2004 embarquement et débarquement depuis le club et départ au pont de Chatou puis descente vers l'A14 et remontée pour arriver au club.

A partir de 2005 le parcours a été simplifié. Le départ et l'arrivée se font depuis une péniche à la pointe de l'Île de la Loge, avec un demi-tour en aval à La Frette.

En 2009, la course s'est enrichie d'une épreuve supplémentaire : un marathon en skiff sur 42 km. Les participants à cette dernière épreuve font deux fois la boucle de 21 km.

Depuis 2012, fort de l'expérience des années précédentes, le parcours traverse désormais de part en part « le pays impressionniste » en longeant les rives de Chatou, Croissy sur Seine, Bougival, Louveciennes, Port-Marly, Le Pecq, Montesson, Le Mesnil le Roi.

L'organisation maintenant bien rodée de cette épreuve ouverte à tous, loisirs et compétiteurs, amateurs de longues distances, est déclarée au calendrier des compétitions fédérales depuis 2005 et figure dans le calendrier national des épreuves « Longue distance ».

L'épreuve 2019 en quelques chiffres :

- 285 participants
- 30 clubs venus de la France, d'Angleterre (Weybridge) et de Belgique (Bruxelles).
- 49 équipages inscrits pour les 20 courses sur 15 km en bateaux longs
- 11 concurrents inscrits pour le Marathon en skiff
- 100 convives au repas organisé par le RCPM à l'issue de la course
- 25 bénévoles au club et le long du parcours



Le Marathon en skiff (Challenge Urs Burkard) a été remporté chez les hommes par Pierre Hilaire du RC Port Marly, qui réalise à la fois le meilleur temps absolu (chrono) de 3h 30mn et 29s et le meilleur temps compensé en tenant compte de la catégorie d'âge. Chez les femmes Sophie Gornaguer de l'ACBB l'emporte en 4h 09mn et 15s et se classe 10^e au classement général.

Le meilleur temps 2019 sur la boucle de 21 km a été réalisé par le Huit de pointe avec barreur senior du RC Port-Marly en 1h 26mn 07s. Le Challenge du nombre a été remporté pour la seconde fois par l'ACBB (Boulogne Billancourt) avec 37 participants. Le prix du club le plus lointain est remporté par le quatre féminin de Weybridge (GB / 474 km).

La matinée s'est achevée par la remise des prix en présence de nombreuses personnalités et par un repas gastronomique qui a rassemblé une centaine de convives dans la grande salle du club.



2.5.8 – Soirée "Méchoui" (25 mai 2019)

Le beau temps et les convives venus en nombre (90) étaient au rendez-vous de cette sympathique soirée de fin de saison. Ce fut l'occasion de rappeler quelques points marquants de l'année sportive en cours et d'organiser une petite tombola permettant à nombre d'entre nous de repartir avec une casquette des impressionnistes. Norbert, notre chef cuisinier pour l'occasion, s'est remis aux fourneaux pour nous préparer comme l'année dernière un méchoui à sa façon



2.6 – Les actions de communication

Comme chaque année, le club communique sur ses activités auprès :

- de ses membres par une lettre infos hebdomadaire
- des villes voisines (sites internet et bulletins d'information, forums)
- des journaux locaux (nouvelles de Versailles, Le Parisien)

2.7 - Le Bâtiment

2.7.1 - Le rôle du SIARS (Syndicat Intercommunal de l'Aviron des Rives de Seine)

Le bâtiment qui abrite notre matériel et nos équipements est la propriété du SIARS. Dans le cadre d'une convention passée avec le syndicat, les locaux sont mis gratuitement à la disposition du RCPM en contrepartie d'une réduction du montant de la cotisation annuelle de 25% pour les résidents des communes adhérentes.

Chaque année, le SIARS finance des travaux sur le bâtiment.

Le SIARS doit disparaître à moyen terme du fait de la création en 2016 de la Communauté d'agglomération Saint Germain Boucles de Seine. La reprise éventuelle par la GSGBS du bâtiment reste à préciser comme les contours d'une future convention.

2.7.2 - Le rôle du RCPM

L'ensemble des coûts de fonctionnement du bâtiment sont à la charge du RCPM (ménage, électricité, chauffage, eau...). Chaque année des travaux d'entretien ou d'amélioration sont réalisés par les membres de la Commission "Bâtiment".

III - Le Matériel

3.1 – Le Parc à bateaux

Indépendamment des besoins instantanés, le club se fixe comme objectif de maintenir un parc qui satisfait d'une façon optimum, sur la durée, les besoins de ses membres. La politique volontariste d'acquisition menée ces dernières années nous a rapprochés du parc idéal compte tenu de notre limite en espace de garage. Au niveau des pelles, l'objectif reste d'attribuer un jeu à chaque bateau.

L'équipe bénévole "entretien/réparation" est toujours très active et très efficace pour maintenir le parc en état d'utilisation. Pensez à les aider en prenant soin du matériel, en signalant au plus vite les problèmes et également en participant aux travaux avec l'équipe.

Bateaux :

- 90 embarcations pour 252 sièges (dont 21 de barreurs).

Avirons

- 70 avirons de pointe
- 200 paires d'avirons de couple

		Nombre de bateaux						
		Types	Compét.	Entrain.	Expér.	Confirmé	Débutant	Global
Outrigger	73	Huit	2	1		2		5
		Quatre sans barreur	2	3	6	2		13
		Quatre avec barreur	2	2	2	2		8
		Deux rameurs	4	3	5	3		15
		Skiff	8	11	8	5		32
Initiation / randonnée	16	Quatre Yolette			1		7	8
		Canoë 2 rameurs					4	4
		Canoë 1 rameur					5	5
		Total bateaux	18	20	22	14	16	90
		Global	38		52		90	

		Nombre de sièges (barreurs inclus)						
		Types	Compét.	Entrain.	Expér.	Confirmé	Débutant	Global
Outrigger	199	Huit	18	9		18		45
		Quatre sans barreur	8	12	24	8		52
		Quatre avec barreur	10	10	10	10		40
		Deux rameurs	8	6	10	6		30
		Skiff	8	11	8	5		32
Initiation / randonnée	53	Quatre Yolette			5		35	40
		Canoë 2 rameurs					8	8
		Canoë 1 rameur					5	5
		Total siège	52	48	57	47	48	252
		Global	100		152		252	
							Dont barreurs	21

Les investissements 2019 : 20 000 €

- *Bateaux* : 1 skiff WINTECH : 8 550 €
- *Avirons* : 25 paires de pelles de couple Braca : 8 197 €
4 paires de pelles de pointe Braca : 2 915 €

Prévisions d'investissement 2020 : environ 45 000 €

- 2 skiffs entraînement poids léger
- 1 Pair-oar, double-sculd entraînement
- 1 Quatre sans barreur pointe/couple entraînement en remplacement du quatre de couple N°41 qui sera affecté à l'usage loisir en création de 4 sièges supplémentaires.
- Les avirons pour ces 4 bateaux
- 5 ergomètres

3.2 - La logistique et les autres matériels

Ponton : d'une longueur de 36 m il a été installé en 2011 avec ses ducs d'Albe (70 000 €)

Canots de sécurité : 4 canots

Moteurs : 6 moteurs

Ergomètres : 27 rameurs concept 2

Ergocycles : 3 appareils

Camion : le club a acquis en 2014 un camion IVECO neuf double cabine (7 places) 150CV

Minibus : Renault Master acquis d'occasion en 2017 auprès de la LIFA.

Remorques : Une grande remorque acquise en 2019, une petite remorque acquise en 1997 et une remorque donnée par le CRRIF en 2015.

Grande salle : 120 chaises sur racks / 20 tables

IV - Rapport du Trésorier : Saison 2018/2019

La saison 2018/2019

L'essentiel des produits et charges d'exploitation courantes ne donnent pas lieu à des écarts notables par rapport aux années précédentes : entretien et exploitation du bâtiment, matériel roulant et assurance, adhésions, régates, stages et randonnées sont proches de l'exercice précédent. A nouveau cette saison, c'est le poste du personnel qui a le plus dévié par rapport au budget avec une réduction de 20%.

Le feuilleton de l'achat d'une nouvelle remorque s'est heureusement terminé avec la restitution de la remorque défectueuse contre l'acompte versé et la grande remorque qui a pu être vendue. Ainsi, nous avons pu faire l'acquisition d'une nouvelle remorque conforme à nos attentes.

Enfin, le résultat a été favorablement favorisé par un niveau d'adhésions très au-dessus du budget, lui-même déjà ambitieux.

Ainsi, le budget d'investissement prévu a pu être consommé.

Au final, l'exploitation dégage un confortable excédent de 19 962 € (pour partie reporté au prochain budget) qui permet de démarrer l'exercice 2019-2020 avec un niveau de réserves de 84 295 €.

RCPM - BUDGET & RESULTAT 2019						
	Budget	Réalisé		Budget	Réalisé	
Investissements	41 300 €	42 250 €	Adhésions	165 000 €	173 857 €	
4 transformable	18 000		Subventions et dons	9 500 €	10 265 €	
Skiff compet	4 500	9 080	Subventions	8 000	8 265	
Pelles	17 000	13 172	Dons	1 500	2 000	
Remorque		13 066	Activités (soldes)	13 450 €	1 591 €	
Moteurs		4 998	Stages	- 1 000	-	
Table	1 000	1 516	Stages découvertes	8 000	3 959	
Bancs	800	837	Randos	- 3 250	- 739	
Mobilier appart		3 699	Compétitions	- 8 000	- 6 947	
Equipements muscu		1 172	Vêtements	-	- 6 300	
Télévision		1 590	Locations	12 000	11 268	
Vente Remorques		- 6 600	1er mai	- 1 000	- 297	
Vente canot		- 280	Produits financiers	700	646	
Entretien et réparation	34 000 €	26 939 €	Revente de bateaux	6 000 €	0 €	
Bateaux à rames	8 000	14 166				
Bateaux à moteurs		1 419				
Camions/remorques		2 267				
Bâtiments		9 087				
Administratif	25 000 €	26 422 €				
Chauffage, eau, électricité		11 066				
Assurances		11 355				
Divers		4 001				
Personnel	86 750 €	70 140 €				
Frais de fonctionnement	187 050 €	165 751 €	Recettes de fonctionnement	187 950 €	185 713 €	
Résultat				900 €	19 962 €	

4.1 - Les produits

Les adhésions, nettes des reversements à la FFA, atteignent 173 857 € et sont très supérieures à celles de la saison précédente (152 462 €).

Les Subventions (8 265 €) sont sensiblement au même niveau que la saison dernière. Elles se répartissent de la manière suivante :

- Etat (CNDS) : 1 500 €
- Département : 4 189 €
- Communes : 2 576 €

S'y ajoute un don de 2000 €.

Les autres produits (1 591 €) sont en net retrait du fait de la limitation à une semaine des stages découverte faute d'encadrement professionnel. Les autres postes sont conformes au budget. Ils se répartissent de la manière suivante :

- Locations : 11 268 €
- Stages : 3 959 €
- Produits financiers : 646 €

4.2 - Les charges.

4.2.1 – Salaires et charges de personnel

Le poste personnel est à fois le poste de charges le plus important et le plus aléatoire. Le recrutement à l'été d'un nouvel entraîneur, qui n'a finalement pu arriver qu'en décembre et a quitté ses fonctions début juillet n'était pas le schéma prévu. Les carences ont été palliées par des bénévoles (donc non payés, merci à eux). Ainsi le poste Personnel se trouve réduit de 20 %. Nous rappelons que nous comptabilisons en salaires nets, l'URSSAF collectant après coup l'ensemble des charges salariales et patronales, ainsi les ratios habituels charges / salaires bruts ne s'appliquent pas.

- Rémunérations nettes 34 614 €
- Charges 35 526 €

4.2.2 - Principales Dépenses sans contreparties en recettes

Peu de surprises sur ces postes. Le renouvellement du matériel a permis de limiter les frais d'entretien. L'accident d'un 8 à la fin de la saison pèse sur le poste de réparation des bateaux.

- Entretien et réparation
 - Bateaux à rames 14 166 €
 - Bateaux à moteurs 1 419 €
 - Camions/remorques 2 267 €
 - Bâtiments 9 087 €
- Administratif
 - Chauffage, eau, électricité 11 066 €
 - Assurances 11 355 €
 - Divers 4 001 €

4.2.3 – Dépenses avec contreparties en recettes

Le solde de ces activités est conforme aux attentes à l'exception des vêtements pour lesquels nous avons rentré des stocks importants qui n'ont pas tous été écoulés.

Solde négatif

• Compétitions	6 947 €
• Randonnées	739 €
• Course des impressionnistes	297 €
• Vêtements	6300 €

4.2.3 – Investissements

La finalisation de l'acquisition de la remorque ainsi que la reprise de l'appartement du club ont quelque peu remanié la nature des investissements réalisés. Le budget alloué a cependant été sensiblement respecté.

L'investissement prévu de renouvellement d'une partie du parc de pelles a été fait. L'acquisition d'un skiff également, d'un niveau supérieur à celui prévu. En revanche, l'achat d'un 4 n'a pas pu être concrétisé, notre enchère sur une offre de la FFA ayant été insuffisante.

Par contre, nous avons pu bénéficier d'une offre de moteurs de la FFA qui nous a permis de renouveler nos moteurs très fatigués à prix réduit.

A la suite des chaises acquises la saison passée, nous avons complété le mobilier avec un lot de tables pour les événements de masse. Nous avons également renouvelé des bancs de vestiaire.

La reprise de l'appartement du club a nécessité son équipement en mobilier par la reprise d'électroménagers et l'achat de meubles.

La fin prématurée de la lampe du vidéoprojecteur nous a poussé à changer de technologie et d'acquérir une magnifique télévision.

Les investissements réalisés en 2019 :

• Skiff compétition	9080 €
• Pelles	13 172 €
• Remorque	13 066 €
• Vente Remorques	- 6 600 €
• Moteurs	4 998 €
• Table	1 516 €
• Bancs	837 €
• Mobilier appartement	3 699 €
• Equipements muscu	1 172 €
• Télévision	1 590 €
• Vente canot	- 280 €

Les investissements sont passés en charge sur l'exercice et ne sont donc pas amortis sur plusieurs exercices. Ainsi ils n'obèrent pas les résultats des exercices suivants.

4.3 - Les dettes

Le Club n'a plus de dette.

4.4 - La situation financière du Club en 2018/2019

La gestion du budget est pendulaire, les ressources d'adhésions en début d'exercice, les emplois en cours d'exercice. Seule la perception des subventions en cours d'année vient impacter positivement ce mouvement.

Les sommes sont placées sur des comptes sur livret liquides, et en fonction des besoins, des virements d'équilibrage débitent les comptes sur livret pour alimenter le compte courant de fonctionnement.

Le découvert autorisé par la Société Générale n'a jamais été utilisé au cours de l'exercice.

La situation financière du RCPM demeure saine et ne recèle pas d'anomalies de fonctionnement. Les immobilisations n'ont pas d'incidences sur le résultat, les investissements réalisés par le club sont amortis dans l'année.

La trésorerie permet de couvrir les dépenses de fonctionnement.

Le résultat opérationnel est de 19 962 €. Le montant des capitaux propres (réserves) est ainsi porté de 64 333 € à 84 295 €. Cette réserve, qui correspond dans notre association peu ou prou à des disponibilités de trésorerie, apporte un matelas de sécurité permettant d'absorber d'éventuels retours de fortune.

RCPM - BILAN 2018-2019					
ACTIF	<i>31/08/2018</i>	<i>31/08/2019</i>	PASSIF	<i>31/08/2018</i>	<i>31/08/2019</i>
Produits à recevoir	5 220 €	3 171 €	Capital	49 854 €	64 333 €
Compte Licences FF	1 717 €	1 156 €	Résultat	14 479 €	19 962 €
Banque			Charges à payer		
Compte sur livret	131 €	10 236 €	Salaires à payer	3 718 €	1 229 €
Livret A	65 500 €	76 041 €	Charges sociales	12 045 €	5 449 €
Dépôt	13 207 €	9 982 €	Autres charges	6 368 €	11 315 €
Adhésions	689 €	1 701 €			
	86 464 €	102 287 €		86 464 €	102 287 €
			Réserves	84 295 €	

4.5 - Le budget prévisionnel 2019 / 2020

Après le record de 2018/2019, les adhésions de cette saison restent importantes mais les règlements tardent un peu à rentrer. Nous restons donc prudents sur le poste cotisations au niveau budgété l'année dernière.

Cette saison nous avons une équipe d'entraîneurs au complet, Julien Sourget en CDI, Julien Lubert en contrat de professionnalisation (formation sur son temps de travail et réduction des charges patronales) et Franck Thévenot jusqu'en avril. De ce fait, le poste Personnel sera de 20 % supérieur à la saison dernière.

L'exploitation courante laisse plus de 40 000 € de capacité d'investissement auxquels nous souhaitons ajouter 9 000 € sur les réserves constituées que nous pensons essentiellement consacrés à l'achat d'un 4 sans barreur, un pair-oar et un skiff, pour les bateaux, 5 ergomètres et la mise à niveau de nos matériels de communication (site, bannières...). Ces investissements seront en partie compensés par la vente de bateaux anciens.

Le budget que nous vous proposons est le suivant :

RCPM - BUDGET 2020							
		Réalisé 19	Budget 20			Réalisé 19	Budget 20
Investissements		42 250 €	52 000 €	Adhésions		173 857 €	165 000 €
	Bateaux		42 000	Subventions et dons		10 265 €	10 500 €
	Ergos		5 000		Subventions	8 265	8 000
	Communication (Site...)		5 000		Dons	2 000	2 500
				Activités (soldes)		1 591 €	10 100 €
					Stages	0	0
					Stages découvertes	3 959	8 000
					Randos	739	2 000
					Compétitions	6 947	7 000
					Vêtements	6 300	4 000
Entretien et réparation		26 939 €	30 000 €		Locations	11 268	7 500
Administratif		26 422 €	27 000 €		1er mai	297	1 000
Personnel		70 140 €	85 000 €		Produits financiers	646	600
				Revente de bateaux		0 €	0 €
				Reprise de réserves		0 €	9 000 €
Frais de fonctionnement		165 751 €	194 000 €	Recettes de fonctionnement		185 713 €	194 600 €
Résultat						19 962 €	600 €

V - La saison sportive

Année sportive 2019 dans la continuité des années précédentes. Avec une bonne participation de nos rameurs à tous les niveaux de compétition, la saison sportive 2019 voit globalement le Rowing Club de Port-Marly se situer dans le classement des clubs aux niveaux constatés les deux saisons précédentes.

- Position du RCPM dans le classement national des championnats dans les différentes catégories :
 - 2^{ème} sur 113 en catégorie Master
 - 62^{ème} sur 197 en catégorie J14
 - 82^{ème} sur 116 en catégorie J16
 - 80^{ème} sur 104 en catégorie J18

Au cours de cette année sportive, le RCPM a été représenté sur les bassins par des rameurs répartis dans pratiquement toutes les catégories de compétiteurs et nos jeunes rameurs comme les plus anciens ont participé aux grandes compétitions nationales (+ internationales pour les vétérans) avec des résultats appréciables. En synthèse :

- **Régate Mondiale Masters** : 5 rameurs médaillés, 10 courses remportées avec 7 premiers temps mondiaux, 4 deuxièmes temps et 3 troisièmes temps.
- **Championnats de France Masters** : 37 rameurs constituant 26 équipages inscrits dans les épreuves :
 - Le RCPM se classe 2^{ème} club de France derrière Toulouse dans la catégorie Masters
 - 11 équipages médaillés, dont 5 titres de Champion de France (Médaille d'or), 4 médailles d'argent (2^{ème} place), et 2 médailles de bronze (3^{ème} place).
 - 4 équipages classés dans les finales A : 2 places de 5^{ème} et 2 places de 6^{ème}.
- **Championnats de France d'Aviron Indoor** : 5 rameuses médaillées, avec 6 titres de Championne de France (médaille d'or), 1 médaille d'argent (2^{ème}) et 1 médaille de bronze (3^{ème}).
- **Coupe de France des régions** : 2 rameuses finalistes, dont 1 médaille d'or (1^{ère} place finale A en J16F4X), une 4^{ème} place en finale A (J18F4X) et une 6^{ème} place en finale A (J16F8+).
- **8 équipages participants aux championnats de France des catégories jeunes, classés dans les petites finales :**
 - **Championnat de France J18 bateaux longs** : 2 équipages participants et respectivement 2^{ème} de la finale B et 5^{ème} de la finale C.
 - **Championnat de France J16** : 3 équipages qualifiés à l'issue des championnats de Zone. Au championnat de France respectivement 3^{ème} de la finale B, 4^{ème} de la finale C et 3^{ème} de la finale D.
 - **Championnat National Jeunes** : 2 équipages participants et respectivement 6^{ème} de la finale D et 1^{er} de la finale H.
- **Championnat de France seniors sprint** : 1 équipage participant et 3^{ème} de la finale D.

Un bilan global positif pour la saison 2019, au cours de laquelle **133 rameurs** et rameuses du RCPM auront participé à **31 compétitions** sur les 36 événements du calendrier sportif, sous les couleurs du club, ce qui représente un total de **709 sièges**, rameurs et barreaux confondus.

Le détail des résultats sportifs obtenus par le RCPM est présenté dans ce qui suit et dans le **Palmarès Sportif** en annexe.

1) Les manifestations du calendrier sportif RCPM

Ce calendrier fournit le cadre de l'organisation sportive collective du RCPM pour chaque saison.

Il est à noter que certains rameurs participent à titre individuel à d'autres manifestations sportives où ils valorisent l'image du RCPM par leur présence et leurs performances, en particulier à l'international.

N°	Date début	Régate	Lieu	Catégorie	Participation (sièges)	Participants (Rameurs)	Participation RCPM
1	21/10/2018	Coupe LIFA 1	78 Mantes	REGATE	15	12	
2	13/10/2018	Coupe des Dames / Coupe des Messieurs	49 Angers	REGATE	8	8	
3	11/11/2018	TDR Zone Caen	14 Caen	REGIONAL	2	2	
4	11/11/2018	TDR de Mantes	78 Mantes	REGATE	38	34	
5	11/11/2018	Critérium des As	77 Chelles	REGATE			Pas d'inscrits
6	18/11/2018	TDR de Meulan /Programme jeunes LIFA 1 (TDR)	78 Meulan Hardricourt	REGATE	17	16	
7	02/12/2018	Programme jeunes LIFA 2 (Ergomètre)	78 Port-Marly	EVALUATION			CDAY
8	16/12/2018	Grand National à 8	94 Joinville	REGATE	45	34	
9	09/12/2018	Régate RCPM 2018	78 Port-Marly	RYRCPM	113	57	
10	13/01/2019	Challenge LIFA bateaux courts 1	78 Mantes	REGATE	6	6	
11	20/01/2019	Les Culs Gelés	91 Le Coudray Montceau	REGATE	5	5	
12	21/01/2019	52ème match des Yvelines	78 Mantes	MDY	66	48	
13	27/01/2019	Programme jeunes LIFA 3 (épreuves au sol)	92 Sèvres	EVALUATION			Ligue
14	03/02/2019	Coupe LIFA 2	78 Mantes	REGATE	11	10	
15	09/02/2019	Champ France aviron Indoors - Charléty	75 PARIS 13	NATIONAL	13	9	
16	18/02/2019	Challenge LIFA bateaux courts 2	77 Vaires	REGATE	11	11	
17	03/03/2019	TDR Masters Château Thierry	77 Château Thierry	REGATE	1	1	
18	10/03/2019	Tête de rivière inter régionale Hiver Caen	14 Caen	REGIONAL			Pas de participants
19	17/03/2019	Coupe LIFA 3	78 Mantes	REGATE	4	4	
20	24/03/2019	Programme Jeunes LIFA 4 (TDR)	78 Port-Marly	REGATE		10	
21	30/03/2019	Championnat zone N-O BC J-S	78 Mantes	REGIONAL	6	6	
22	07/04/2019	Championnat de Ligue LIFA	78 Mantes	REGATE	10	10	
23	12/04/2019	Championnats de France BC J-S	32 Cazaubon	NATIONAL			Pas de qualifiés
24	27/04/2019	Coupe de France des Régions	78 Mantes	NATIONAL	5	3	3 participants
25	01/05/2019	17ème Course des Impressionnistes	78 Port-Marly	REGATE	46	46	
26	11/05/2019	Régate de Masse	78 Mantes	REGATE	77	50	
27	09/06/2019	Champ. France J18 & Seniors BL & Critérium seniors BL	18 Bourges	NATIONAL	6	6	Pas de seniors
28	15/06/2019	Championnats de zone NO J16 & S23 BL	78 Mantes	REGIONAL	6	6	Pas de S-23

N°	Date début	Régate	Lieu	Catégorie	Participation (sièges)	Participants (Rameurs)	Participation RCPM
29	15/06/2019	Championnats de ligue J14	78 Mantes	REGIONAL	5	5	
30	22/06/2019	Championnats de France Masters	03 Vichy	NATIONAL	91	34	
31	04/10/2019	Grand 8 de Vilennes-Poissy	78 Poissy	REGATE	4	4	
32	29/06/2019	Championnats National Jeunes	78 Mantes	NATIONAL	14	13	
33	05/07/2019	Championnats de France J16 et S-23 BL	33 Libourne	NATIONAL	6	6	Pas de S-23
34	11/09/2019	World Rowing Masters	H Budapest	REGATE	74	11	
35	21/09/2019	47ème Tour du Léman	CH Genève	REGATE	2	2	
36	28/09/2019	Championnats de France et Critérium seniors sprint	88 Gérardmer	NATIONAL	2	2	
TOTAL					709	133	

2) Le RCPM a maintenu sa présence dans les compétitions nationales, dans la plupart des catégories : jeunes (J14), juniors (J16 et J18), seniors et vétérans :

- **Championnats de France d'aviron Indoor (Stade Charléty le 9 février 2019) :**
 1. **Endurance 2000 m**, 6 médailles remportées dont 4 en or avec le titre de championne de France à la clé :
 - Médaille d'or pour Armelle HOSQUET (FPL50-54), Anne-Marie SCHULZ (FPL55-59), Joëlle THUEZ (FPL60-64) et Brigitte BOSCO (FTC65-69)
 - Médaille d'argent pour Annie PONSONNET (vice-championne de France FPL70+)
 2. **Sprint 500 m**, 3 médailles remportées, dont 2 en or avec le titre de championne de France :
 - Médaille d'or pour Armelle HOSQUET (FPL50-59) et Joëlle THUEZ (FPL60+)
 - Médaille de bronze pour Anne-Marie SCHULZ (FPL50-59)



- **Coupe de France des régions (Mantes La Jolie les 27 et 28 avril 2019).**
Trois de nos rameuses étaient sélectionnées en équipes LIFA :
 1. **Elena CHEVRIER - DA COSTA**, rameuse en équipe LIFA 1 J16 Femmes :
 - Médaille d'or en 4x- J16 femme (1^{ère} de la finale A)
 - 6^{ème} (finale A) du 8+ J16 Femmes



2. **Chloé PORTIER**, rameuse en équipe LIFA 1 J18 Femmes :
 - 4^{ème} (finale A) du 4X- J18 Femmes
 - 8^{ème} au classement général du 8+ J18 Femmes



3. **Clémentine VANDELLE**, barreuse en équipe LIFA 2 J16 Femmes :
 - 12^{ème} au classement général du 4+ J16 Femmes

- **Championnat de France junior J18 bateaux longs (Bourges les 8 et 9 juin 2019).** Deux équipages RCPM participaient à ce championnat :
 1. **Deux de couple J18 femmes** (Elena CHEVRIER-DA COSTA et Chloé PORTIER), 2^{ème} de la finale B.



- 2. Quatre de pointe sans barreur J18 hommes** (Theo CARLUCCI, Alfred POLYCARPE, Stanislas GADECEAU et Kevin SOBCZAK) 5^{ème} de la finale C.



○ **Championnats régionaux et nationaux du programme Jeunes J14 :**

1. Championnat de ligue IdF Jeune (Mantes les 15 et 16/06/2019) :

- 5 rameurs et rameuses RCPM qualifiées pour le Championnat National Jeunes à l'issue des épreuves en « bateaux courts » skiff et deux de couple (Maëlle LUBERT, Léa GRISEZ, Margaux DAHAN HOFMAN, Liam JOSSE et Noé PLOTITZA).

2. Championnat National Jeune (Mantes les 29 et 30 juin 2019) :

- Huit de couple avec barreur catégorie J14 hommes (André STEPANOV, Raphaël MALET, Maximilien CHEVROU, Gabriel ROY, Nicolas ZURZOLO, Thibault LACHAUD, Sathya DA SILVA, Margaux DAHAN HOFFMAN, barreur : Luc DENISSEL) => 1^{er} de la finale G.



- Quatre de couple avec barreur, catégorie J14 hommes (Maëlle LUBERT, Noé PLOTITZA, Léa GRISEZ, Luc DENISSEL, barreur : Liam JOSSE) => 6^{ème} de la finale D.



- **Championnat de zone et championnat de France juniors J16 :**
 1. A l'issue des **championnats de zone Nord-Ouest (Mantes les 15 et 16/06/2019)**, 3 équipages se sont qualifiés pour les championnats de France.
 2. Lors des **Championnats de France (Libourne du 5 au 7 juillet 2019)** nos 3 équipages ont obtenu les résultats suivants :
 - **Deux de couple J16 Femmes, équipage 1** (Clémentine VANDELLE et Elena CHEVRIER-DA COSTA) 3^{ème} de la finale B.



- **Deux de couple J16 Femmes, équipage 2** (Brune DELECOUR et Anna BOURGEOIS) 4^{ème} de la finale C.



- **Deux de pointe J16 Hommes** (Iurii CHORNIY et Lucas BONNET), 3^{ème} de la finale D



○ **Championnats de France Masters (Vichy les 22 et 23 juin 2019) :**

▪ 11 équipages médaillés :

• 5 titres de Champion de France (Médaille d'or) :

- **4X Femme Master catégorie F** : Annie Ponsonnet, Céline Couvez, Joëlle Thuez et Anne-Marie Schulz
- **4- Homme Master catégorie G** : Alain Rousseau, Neil James, Christophe Giecold, Daniel Devez
- **2X Femme Master catégorie G** : Annie Ponsonnet et Joëlle Thuez
- **4X Femme Master catégorie E** : Nathalie Guitel, Virginie Laurent, Joëlle Thuez et Anne-Marie Schulz



○ **1X Femme Master catégorie F** : Joëlle Thuez



• 4 médailles d'argent (2^{ème} place) :

- **2X Homme Master catégorie G** : Alain Rousseau et Daniel Devez



- **4X Femme Master catégorie E** : Florence Guisse, Marie-Christine Joncour, Catherine Langumier et Anne-Catherine Magneron

- **2X Mixte Master catégorie C** : Chritian Bertolino et Armelle Hosquet



- **4X Mixte Master catégorie F** : Annie Ponsonnet, Anne-Marie Schulz, Pierre Hilaire et Alexandre Manoïlov



- 2 médailles de bronze (3^{ème} place) :

- **8+ Femme Master catégorie C** : Brigitte Homsy, Svenja Obegi, Florence Guisse, Nathalie Guitel, Céline Couvez, Marie-Christine Joncour, Anne-Catherine Magneron, Catherine Langumier, Virginie Laurent (B)
- **4X Femme Master catégorie D** : Brigitte Homsy, Svenja Obegi, Christine Vaugon, Céline Couvez



- 4 équipages classés dans les finales A :
 - **2X Homme Master catégorie E** : Pierre Hilaire et Alexandre Manoïlov (5^{ème} finale A)
 - **2X Femme Master catégorie E** : Christine Vaugon et Brigitte Bosco (5^{ème} finale A)
 - **4x- Mixte Master catégorie F** : Nathalie Guitel, Stéphane Pihier, Brigitte Bosco, Philippe Coulloy (5^{ème} finale A)



- **8+ Homme Master catégorie E** : Alain Rousseau, Jérôme Gonzalez, Daniel Devez, Hervé Valette, Olivier Grisez, Christophe Giecold, Alexandre Manoïlov, barreuse : Charlotte Boyer-Gonin (6^{ème} finale A)



- **Championnat de France et Critérium National seniors Sprint (Gérardmer les 29 et 30 septembre 2018) :**

1. *Deux de couple mixte senior* : Armelle HOSQUET, Christian BERTOLINO (4^{ème} finale D)



3) Bonne présence des rameurs RCPM aux grands rendez-vous internationaux de la catégorie vétérans

- **World Rowing Master Ragatta – Budapest (H) du 11 au 15 septembre 2019**

Cet évènement international mondial réunit régulièrement plusieurs milliers de rameurs vétérans de toutes catégories d'âge.

Pour l'édition 2019, 723 clubs (dont 24 clubs français) venus de tous les continents ont inscrit 5070 sièges dans les courses proposées pour cet évènement. 11 rameurs du RCPM y ont disputé 49 courses dans différentes configurations d'équipage masculin, féminin ou mixte, soit un total de 69 sièges.

Les résultats les plus marquant ont été réalisés par 5 rameurs et rameuses qui totalisent 10 victoires et 7 premiers temps :

1. Annie Ponsonnet :

- 4 victoires en 4+ femme cat I*, 4x femme cat H*, 4x mixte cat H* et 2x mixte cat H*
- 4 premiers temps (*) dans les épreuves concernées



2. Joëlle Thuez :

- 4 victoires en 4x femme cat G*, 2x femme cat F**, 1x femme cat G* et 8+ mixte cat G*
- 3 premiers temps (*) et un 2^{ème} temps (**) dans les épreuves concernées



1. Christophe Giecold et Neil James :

- 1 victoire en 4- homme cat G et 3^{ème} temps de l'épreuve



1. Daniel Devez :

- 1 victoire en 2x homme cat F



○ 47^{ème} tour du Léman – Genève (CH) – 28 septembre 2019

Deux rameuses du RCPM (*Marie-Catherine LORENZO et Dagmar PATRIGOT*) en équipage mixte de clubs ont participé à la 47^e édition du Tour du Léman. Cette épreuve mythique qui se déroule sur 160 km sans étape ni assistance a été perturbé cette année par des conditions météorologiques difficiles qui ont contraint nombre de participants à abandonner dans la première moitié du parcours. Un classement a néanmoins été établi, qui place nos rameuses à la 16^e place sur les 19 concurrents de l'épreuve.



4) Bonne prestation des rameurs du RCPM au niveau départemental :

○ 52^e Match des Yvelines le 27/01/2019, à Mantes (78)

Le RCPM se classe 3^{ème} au Match des Yvelines 2019, derrière le CNV (1^{er}) et l'AMMH (2^{ème})

Le RCPM qui a présenté des équipes dans quasiment toutes les courses à l'exception du 8+J16H, ne remporte pas de victoires, mais réalise de belles courses avec des 2^{ème} places âprement disputées.



5) **L'encadrement sportif**

L'encadrement a été organisé autour de notre entraîneur professionnel (Jean-Philippe Ascich) et d'Eric Moinard, président de la Commission sportive épaulés par un groupe conséquent d'encadrants bénévoles qui ont apporté leur contribution dans chacune des catégories de rameurs, pour les séances d'entraînement, les déplacements en compétition et les stages : Gérard Aubry, Steve Woynar, Alain Rousseau, Catherine Langumier, Julien Lubert et Stéphane Pihier.

Pour l'encadrement des compétiteurs, l'accent a été mis particulièrement sur les jeunes avec une très bonne émulation dans l'ensemble des catégories, jeunes, juniors et seniors. La catégorie vétérans a fonctionné de manière plus autonome.

6) **Bilan global**

Le RCPM a pu bénéficier au cours de la saison d'un bon effectif parmi les jeunes, qui a permis de présenter des équipages pratiquement dans toutes les catégories de rameurs en équipes masculines, féminines et mixtes homme-femme, avec une bonne participation aux championnats nationaux. Un déficit est néanmoins à constater dans la catégorie « seniors » où l'effectif n'a pas permis de présenter d'équipage dans 2 des championnats nationaux (bateaux longs et S-23).

La préparation des rameurs, réalisée au cours de la saison en s'appuyant sur des stages durant les vacances scolaires ainsi que les régates auxquelles nos jeunes rameurs ont pu participer ont permis de les aguerrir et de constituer efficacement les équipes en vue des championnats.

L'excellent travail réalisé par l'ensemble des encadrants a abouti à des résultats appréciables qui restent à consolider dans l'avenir.

LE GRAND PRIX ROUGE ET VERT 2019

A - Classement Général Compétitions

1ère : Joëlle THUEZ (VF)
2ème : Anne-Marie SCHULZ (VF)
3ème : Daniel Devez (VH)

Vainqueurs par catégories

Barreuses :	1 ^{ère} Léa GRISEZ
Barreurs :	1 ^{er} Luc DENISSEL
Jeunes J14 femmes :	1 ^{ère} Léa GRISEZ
Jeunes J14 hommes :	1 ^{er} Noé PLOTITZA
Juniors J16 femmes :	1 ^{ère} Elena CHEVRIER-DA COSTA
Juniors J16 hommes :	1 ^{er} Lucas BONNET
Juniors J18 femmes :	1 ^{ère} Chloé PORTIER
Juniors J18 hommes :	1 ^{er} Théo CARLUCCI
Seniors femmes (<27ans) :	NC
Seniors hommes (<27 ans) :	NC
Vétérans femmes (>27 ans) :	1 ^{ère} Joëlle THUEZ
Vétérans hommes (>27 ans) :	1 ^{er} Daniel DEVEZ

B - Classement Général Randonnées

Randonnées femmes : 1^{ère} Marie-Laure GROSJEAN (234 km)
Randonnées hommes : 1^{er ex aequo} François KIENTZ & Patrick PUISSET

Voir détails dans les Palmarès détaillés
« Compétitions » et « Randonnées »

VI - Le Loisir et la Randonnée

1 - L'organisation de la rentrée pour les débutants

Les inscriptions se font dès le début Septembre et la première sortie sur l'eau se fait courant 2^e quinzaine de septembre. Ceci nous permet de mettre en place, dès l'inscription, une séance de pré-initiation d'une heure au tank à ramer (en groupes restreints, le soir en semaine ou le samedi matin). Ainsi, le jour de la rentrée, les débutants, qui ont déjà connaissance des gestes et principales règles de sécurité, peuvent aller directement sur l'eau pour effectuer leur première séance d'initiation.

Le suivi des débutants se fait sur 4 semaines grâce à des rameurs bénévoles du club, des moniteurs ou éducateurs qui se mobilisent durant 4 semaines pour aider à l'encadrement des débutants et leur assurer une certaine autonomie. Pour les 2 premières séances, 3 débutants + 2 encadrants par yolette (1 la barre et 1 à la nage) et pour les 3^e et 4^e séances, 4 débutants + 1 encadrant par yolette.

70 rameurs confirmés ont ainsi participé cette année à l'encadrement des débutants. Pendant toute cette période, notre entraîneur Franck Thévenot assisté d'Hugo Bernard assurent l'encadrement général et la sécurité du bassin.

A l'issue de cette initiation, les nouveaux arrivants sont pris en charge par notre entraîneur qui, tout en assurant la sécurité sur l'eau, prodigue des conseils techniques et corrige les défauts constatés.

2 - Le Brevet d'autonomie

Un brevet d'autonomie a été mis en place depuis 2004 pour permettre aux rameurs loisirs de sortir le soir en semaine en dehors des séances d'encadrement gérées par nos entraîneurs.

Deux types de brevets (conformes aux critères FFA) ont été mis en place :

- L'aviron d'argent qui se passe en fun skiff et donne le droit de ramer dans tous les bateaux, sauf le skiff (en respectant le tableau d'affectation affiché dans le hangar à bateaux)
- L'aviron d'or, qui se passe en skiff et donne le droit de ramer dans tous les bateaux (en respectant le tableau d'affectation affiché dans le hangar à bateaux)

21 rameurs loisirs ont obtenu ce brevet cette année (3 brevets d'or et 18 brevets d'argent)

3 - Le classement des randonnées loisirs en 2018

Trophée des randonnées labellisées RANDON'AVIRON Par la Fédération Française d'Aviron

Les randonnées labellisées s'étendent sur une année civile (et non sur une année scolaire).

Pour l'année 2018, **le RCPM s'est classé 2^e club de France** avec un total de **5928 km** réalisés grâce à **190** inscriptions réparties sur **14 randonnées labellisées RANDON'AVIRON**. **89** personnes différentes ont participé aux randonnées.

BOULOGNE 92 (Boulogne Billancourt) obtient la 1^{ère} place avec 8879 km sur 21 randonnées.

Toutes les randonnées proposées par le RCPM ne sont pas obligatoirement labellisées RANDON'AVIRON. Les randos non-labellisées ne sont donc pas comptabilisées dans ce classement. Toutefois, les rameurs du RCPM peuvent s'inscrire individuellement ou en groupe (au nom du RCPM) à d'autres randonnées labellisées (ou non), même si celles-ci ne figurent pas dans le programme proposé par le RCPM.

4 - Les randonnées loisirs en 2019

En 2019, 14 randonnées "Loisirs" ont été mises au programme du RCPM entre Avril et Octobre, dont 3 en aviron de mer.

4.1 - Randonnée La Pelle de la Dordogne (Samedi 6 Avril 2019)

Randonnée de 28 km sur une journée sur la Dordogne entre Port-Ste-Foy et Castillon-la-Bataille organisée par le Rowing Club de Castillon-la-Bataille (33). 6 rameurs du RCPM ont participé à cette randonnée.



4.2 - Randonnée des Nénuphars (Dimanche 12 Mai 2019)

Randonnée organisée par l'Aviron Audomarois (ST OMER - 62). Parcours de 23 km sur une journée sur la Houle et la rive artésienne du Marais Audomarois dans un cadre touristique exceptionnel.

Cette randonnée des Nénuphars est d'une grande diversité, traversant successivement les communes de Houle, Serques, Tilques et Salperwick, et fait aussi une petite incursion dans St-Omer par le Bachelin. Elle permet ainsi d'apprécier toutes les facettes du marais audomarois : ses zones sauvages, ses étendues maraîchères, ses habitations typiques, sa faune, sa flore

20 rameurs du RCPM (dont une dizaine de débutants de l'année) ont participé à cette randonnée



4.3 - La Randonnée lémanique (WE des 1er & 2 Juin 2019)

5 rameurs du RCPM ont participé à cette randonnée organisée par le club d'EXCENEVEX (74). Parcours de 44 km sur 2 jours.

L'occasion de découvrir les rives du Léman, le samedi en direction de Genève jusqu'à Chens-sur-Léman en passant par le village médiéval d'Yvoire et l'ancien village de pêcheurs de Nernier et le dimanche en direction de Thonon-les-Bains.



4.4 - La VOGALONGA à Venise (Dimanche 9 Juin 2019)

La randonnée n'est pas une régates : elle se déroule chaque année le dimanche de Pentecôte, sans esprit de compétition, avec le seul objectif d'effectuer tout le parcours dans un temps raisonnable.

Parcours d'environ 30 km passant sur la lagune par les îles Burano et Murano, puis retour à Venise par le Cannaregio et descente finale du Grand Canal. Le trafic des vaporetti est suspendu pendant la matinée sur tout le parcours de la randonnée. Chaque année, plusieurs milliers d'embarcations de rameurs venant de toute l'Europe prennent le départ.

25 rameurs du RCPM ont participé à cette randonnée



4.5- LA RANDONNAISE (WE des 15 & 16 Juin 2019)

Randonnée organisée par le club d'AVIRON DE REDON & VILAINE (44) sur un Parcours de 42 kms effectué en 2 jours.

Le samedi : Redon – Gacilly – Redon, sur la Vilaine, le Canal de Nantes à Brest et l'Aff et retour à Redon en passant par l'île aux pies. La pause déjeuner dans le village de La Gacilly était l'occasion de découvrir un village de caractère et très fleuri (nombreuses boutiques d'artisans).

Le dimanche : Redon – Ste Marie de Redon sur la Vilaine et retour.

Une très belle balade en Bretagne intérieure !

10 rameurs du RCPM ont participé à cette randonnée.



4.6- TOUR DU GOLFE DU MORBIHAN (WE des 22 et 23 Juin 2019)

Randonnée organisée par le club de Vannes (56).

Parcours de 60 km dans cette mer intérieure de 11500 hectares qu'est le Golfe du Morbihan. Le samedi, entre autres, grand tour de l'île aux Moines et le dimanche tour de l'île d'Arz, les 2 plus grandes îles du golfe.



Ramer à l'intérieur du golfe du Morbihan est l'occasion unique d'admirer des bateaux emblématiques du Golfe, d'observer une faune ornithologique intéressante (hérons cendrés, aigrettes garzettes, échasses ou ibis) ou de découvrir ici ou là une chapelle, une longère en granit ou un moulin à marée.

20 rameurs du RCPM ont participé à cette randonnée.



4.7 - Le TRIANGLE DES PERTUIS (WE des 29 et 30 Juin 2019)

Randonnée organisée par le Club d'AVIRON DE MER DE LA ROCHELLE (17).

Parcours de 55 km 2 jours en aviron de mer entre La Rochelle, la pointe de l'Aiguillon (réserve naturelle très fréquentée par les oiseaux migrateurs) et l'île de Ré.

Le parcours longe les côtes charentaises et rétaises, parsemées de nombreuses fortifications.

6 rameurs du RCPM ont pris part à cette aventure en aviron de mer.



4.8 - RAM'JAZZ (WE des 6 et 7 Juillet 2019)

Randonnée sur 42 km en 2 jours sur la Seine et le Loing organisée par le Club de FONTAINEBLEAU-AVON (77).

Le samedi : départ d'Héricy et descente de la Seine par le petit bras devant Samois en direction de l'écluse de Chartrettes et retour Héricy. Apéritif et repas servi en bord de Seine. Après-midi et soirée libres pour profiter du festival Django Reinhardt.

Le dimanche : départ d'Héricy en direction de l'écluse de Champagne, puis navigation en direction de Moret/Loing en passant par St Mammès, la cité des mariniers. Pause déjeuner sur l'herbe à Moret et retour à Héricy.

25 rameurs du RCPM ont participé à cette randonnée



4.9 - La DESCENTE DU CHER (WE des 30 Août et 1^{er} Septembre 2019)

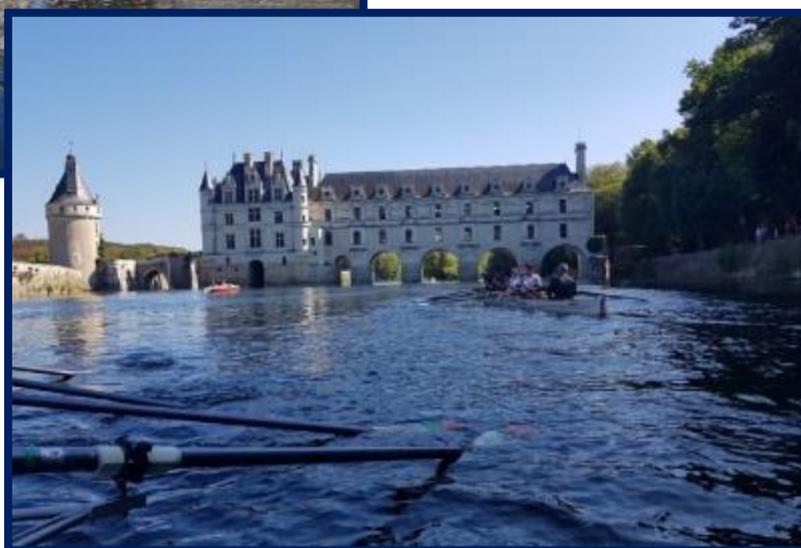
Randonnée organisée par le club d'Aviron de TOURS (37).

Parcours de 44 km sur 2 jours sur le Cher.

Le samedi, départ du club d'aviron de Bléré, passage sous les arches du Château de Chenonceau, pique-nique sur l'herbe à Chisseaux, arrivée à Bourré (Loir-et-Cher). Apéritif et dîner en musique sur le lieu d'hébergement.

Le dimanche, départ de Bourré, même parcours que la veille en sens inverse, de nouveau passage sous le château de Chenonceaux et arrivée à Bléré pour l'apéritif et le repas, toujours en musique.

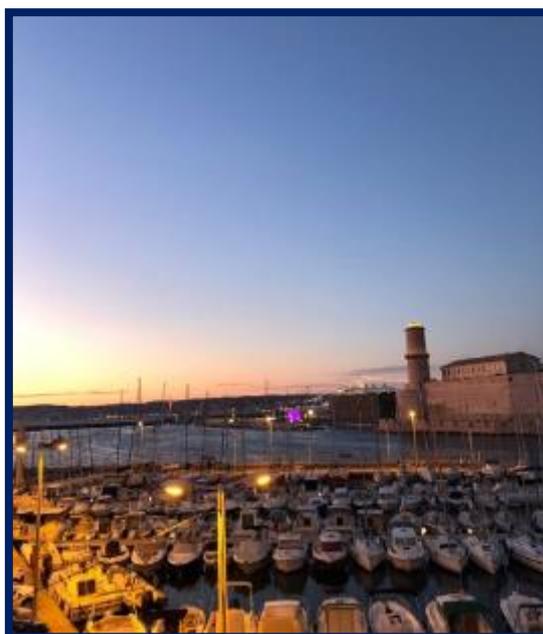
10 rameurs du RCPM ont participé à cette randonnée.



4.10 - La RANDONNEE DE LA BONNE MERE (Samedi 7 Septembre 2019)

Randonnée organisée par le club de Marseille (13).
Parcours de 30 km d'aviron de mer dans la rade de Marseille.
Départ du vieux port de Marseille avec vue sur de nombreux monuments dont le Palais du Pharo et le Fort St Jean, passage entre le château d'If et les îles du Frioul, puis direction vers l'île Maire et la baie des singes.

5 rameurs seulement ont pu participer à cette sortie.



4.11 - RANDONNEE DU PRUNEAU D'AGEN (WE des 14 & 15 Septembre 2019)

Cette randonnée de 40 km organisée par le Club de Ste Livrade-sur-Lot a dû être annulée par le club organisateur suite à de nombreux désistements, donc un trop faible nombre de participants.

4.12 - TRAVERSEE DE PARIS (Dimanche 15 Septembre 2019)

Randonnée organisée par la Ligue d'Ile-de-France et le Comité Départemental des Hauts-de-Seine.

Parcours de 28 km du pont de Sèvres à l'île Saint-Louis et retour.

Plus d'un millier de rameurs venus du monde entier ont préparé leur yolette à l'aube de ce dimanche 15 Septembre. Environ 200 bateaux à mettre à l'eau avec l'aide de nombreux volontaires.

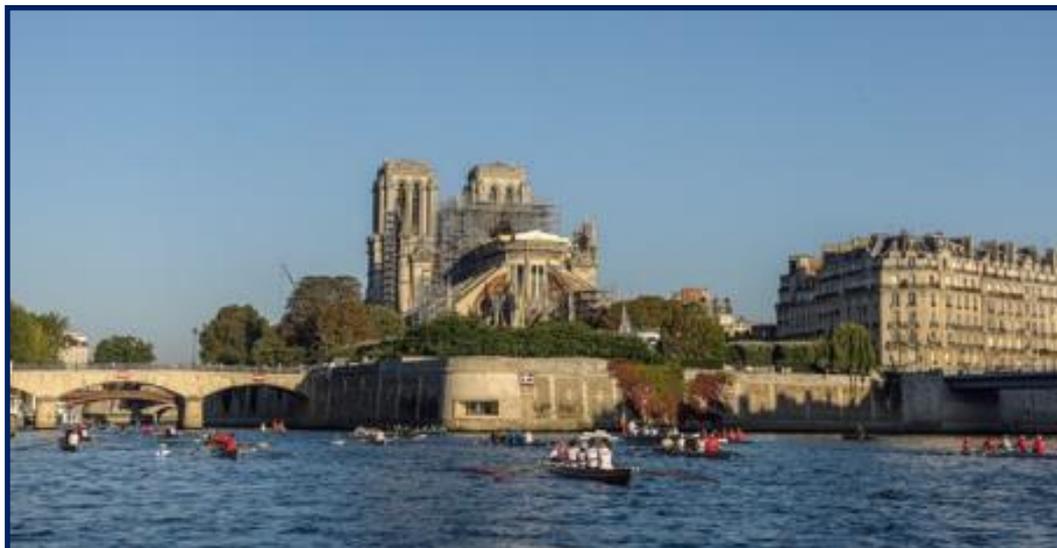
La navigation fluviale n'étant arrêtée que jusqu'à 10h00, le départ a lieu très tôt le matin à la base nautique de l'île Monsieur à Sèvres.

Il s'agit de parcourir une quinzaine de kilomètres jusqu'à l'extrémité amont de l'île St Louis et de revenir quelques heures plus tard au point de départ.



Le parcours permet d'admirer de nombreux monuments célèbres, parmi lesquels la Statue de la Liberté, la Tour Eiffel, le Grand Palais, le Petit Palais, l'Assemblée Nationale, le Musée d'Orsay, les Tuileries, la Conciergerie et la cathédrale Notre-Dame....

Traditionnellement, depuis 30 ans, les déguisements sont de mise et des prix sont remis par l'organisation aux équipages les mieux costumés.
Cette année, 35 rameurs du RCPM ont participé à cette sortie.



4.13 - Les Couleurs de la Marne (Samedi 5 Octobre 2019)

Randonnée organisée par le club de Lagny (77).
Parcours de 40 km sur 1 jour sur la Marne.

Cette randonnée de 40 kilomètres se déroule sur une journée dans les méandres pittoresques de la Marne, en pleine campagne aux couleurs automnales.

Au long de cette balade, les rameurs croisent le Moulin de Quincangrogne sur la Marne, la Dhuiz, alimentation en eau potable de Paris, localisable par un site de sculptures sur pierre. Ensuite, découverte de Chalifert, son écluse à tribord, qui n'est pas empruntée pendant cette randonnée, suivie de la presqu'île à 11 km.

A l'arrivée à mi-parcours de la randonnée, rencontre du barrage de Trilbardou (infranchissable) et débarquement sur le site de l'usine élévatoire (propriété de la ville de Paris) qui remonte l'eau de la Marne dans le canal de l'Ourq.

10 rameurs du RCPM ont participé à cette randonnée.



4.14 - Les ILES DE LERINS (Dimanche 6 Octobre 2019)

Randonnée organisée par le club de Cannes-Mandelieu (06).
Parcours de 25 km en mer sur 1 jour.

Départ de Cannes en partant de la pointe du Palm Beach tout au bout de la Croisette en direction du Fort du « Masque de Fer » sur l'île Ste Marguerite.

Navigation sur les eaux bleu turquoise entre les 2 îles de Lérins, puis retour vers les plages de la Croisette. Ensuite, petit tour dans la baie de Cannes et devant le Palais des Festivals avant de se diriger vers le San Peyre, petite colline au pied du magnifique massif de l'Esterel.

Puis retour au calme en remontant la Siagne avant de revenir au club de Cannes.

15 rameurs du RCPM ont participé à cette randonnée.





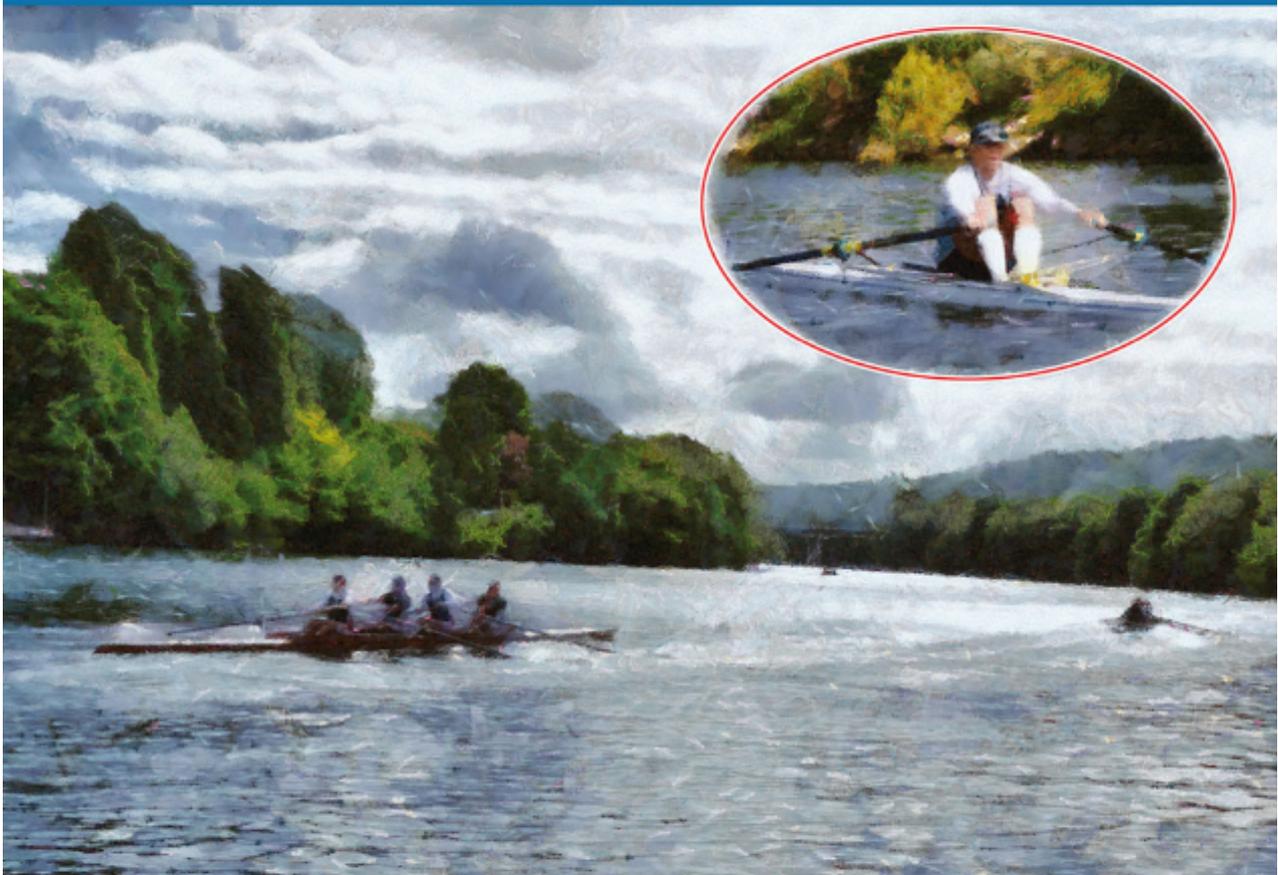
DEVELOPPONS ENSEMBLE
L'ESPRIT D'EQUIPE SOCIETE GENERALE



17^e COURSE DES IMPRESSIONNISTES

Mercredi 1^{er} MAI 2019
8H-13H

Chatou - Croissy - Bougival
Louveciennes - Le Port-Marly
Le Pecq-sur-Seine - Montesson - Mesnil-le-Roi



Régate à l'aviron sur la Seine en Pays Impressionniste

- Course en bateaux longs sur une boucle de 21 km en équipe de 4 ou 8 rameurs pour juniors (15-18), seniors et vétérans
- Marathon en skiff sur 42 km pour seniors et vétérans
Challenge Urs Burkard

ROWING CLUB DE PORT-MARLY

12 bis rue de Paris 78560 Port-Marly (France)
+33 (0)1 39 58 58 19 / www.rcpm-aviron.fr

